

Lundi 12 septembre à 15h30
A l'Hôtel du Département
Présentation du schéma Départemental
Enfance Famille 2011-2015

Jean Louis Destans, Président du Département, réunit ce lundi 12 septembre en session plénière élus, magistrats et professionnels de la protection de l'enfance afin de présenter officiellement le schéma départemental enfance-famille seconde génération.

Comme tous les schémas d'organisation sociale et médico-sociale, le Schéma Enfance et Famille a vocation à :

- apprécier la nature et l'évolution des besoins de la population ;
- dresser un bilan quantitatif et qualitatif de l'offre existante ;
- déterminer les perspectives et objectifs de développement de cette même offre.

Le tout sans omettre de définir les critères d'évaluation des actions mises en œuvre dans ce cadre.

Lundi sera donc présenté et débattu du document d'orientation et de planification de la mise en œuvre de la protection de l'enfance.

« Quelle protection souhaitons pour nos jeunes ? Quelles réponses mettons-nous en œuvre ? Comment optimiser nos pratiques, nos articulations et les moyens d'ores et déjà mobilisés ? Le Conseil Général s'y attachera et travaillera en interne les points qui appellent de sa part un ajustement de son organisation », explique Jean Louis Destans.

Protection de l'enfance dans l'Eure 56 M€

Aujourd'hui, le Département consacre plus de 56 M€ à la protection de l'enfance, hors dépenses de personnel, soit une évolution de plus de 3,5 % entre 2010 et 2011, affirmant par là la priorité que constitue à ses yeux ce secteur de compétence.

Désigné chef de file par la loi de mars 2007, le Conseil général a souhaité, de longue date, inscrire son action en articulation avec celle du secteur associatif important dans l'Eure, les juridictions chargées des mineurs et les acteurs publics présents dans le département. En dépit des transferts de charge auxquels il doit faire face, le Conseil général souhaite maintenir un dispositif prospectif, réactif, inventif et le faire avec tous ses interlocuteurs, convaincu que c'est ensemble qu'il faut faire face à la détresse, à la souffrance. Le Schéma Enfance et Famille seconde génération initiant le plan d'action pour ces 5 prochaines années est le fruit de travaux communs, conjoints et concertés. Il a été validé à l'unanimité par les élus lors de la session plénière du 15 juin. Il sera donc présenté officiellement lors de la réunion plénière du Schéma Départemental Enfance Famille ce 12 septembre dès 15h30.

La presse est conviée à cette session.